

Faut-il mettre fin au changement d'heure ?

Présentation, questions et résultats de la Consultation citoyenne

Présentation :

Des pays européens ont commencé à mettre en place un système d'heure d'été à la fin des années 60, essentiellement pour réaliser des économies d'énergie. La France l'a fait en 1976.

Afin d'unifier les pratiques et les dates de passage à l'heure d'été, l'Union européenne est intervenue, en 1980 puis en 2001. Depuis cette date, tous les États membres de l'Union européenne doivent passer à l'heure d'été le dernier dimanche de mars et revenir à l'heure légale (dite « heure d'hiver ») le dernier dimanche d'octobre.

Pour la France métropolitaine, cette heure légale est celle du fuseau horaire, soit UTC +1 (quand il est 12h à Londres ou à Lisbonne, il est 13h à Paris).

Ce système étant de plus en plus contesté, la Commission européenne a proposé une nouvelle directive mettant fin aux changements d'heure saisonniers dans l'Union européenne. Les ministres des transports européens, réunis le 3 décembre dernier, envisagent la date de 2021 pour abandonner ce système. A l'issue d'une action de coordination, chaque État membre devra alors faire le choix de rester à l'heure d'été ou d'hiver.

La Commission des affaires européennes de l'Assemblée a souhaité vous consulter sur ce sujet. Vos réponses seront analysées et présentées en Commission puis relayées auprès des institutions européennes.

Il y a 7 questions dans ce questionnaire.

Les résultats aux questions 2, 3 et 6 sont les suivants :

Question 2 : Expérience du changement d'heure :

- o 25,25 % des répondants déclarent avoir une expérience très satisfaisante ou satisfaisante du changement d'heure en vigueur ;
- o 61,16 % en ont une expérience négative ou très négative ;
- o 13,59 % sont sans opinion.

Question 3 : Maintien ou fin du changement d'heure saisonnier :

- o 16,29 % des répondants sont pour le maintien du changement d'heure 2 fois par an ;
- o 83,71 % des répondants sont pour mettre fin au changement d'heure 2 fois par an.

Question 6 : Si le changement d'heure est supprimé, choix de l'heure d'été ou de l'heure d'hiver :

- o 36,97 % des répondants choisissent de toujours rester à l'heure d'hiver ;
- o 59,17 % des répondants choisissent de toujours rester à l'heure d'été ;
- o 3,86 % sont sans opinion.

Résultats détaillés

Question 1 : Dans quelle région résidez-vous ?

Auvergne-Rhône-Alpes	13,82%
Bourgogne-Franche-Comté	4,37%
Bretagne	5,64%
Centre-Val de Loire	3,49%
Corse	0,61%
Grand Est	8,19%
Guadeloupe	0,03%
Guyane	0,02%
Hauts-de-France	6,65%
Île-de-France	19,96%
La Réunion	0,15%
Martinique	0,02%
Mayotte	0,01%
Normandie	4,17%
Nouvelle-Aquitaine	9,37%
Nouvelle-Calédonie	0,02%
Occitanie	9,00%
Pays de la Loire	5,16%
Polynésie française	0,01%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9,29%
Saint-Barthélemy (A12)	101 0,01%
Saint-Pierre-et-Miquelon	0,01%
Saint Martin	0,01%
Wallis et Futuna (0,01%

Question 2 : Votre expérience du changement d'heure en vigueur est-elle:

- Très satisfaisante 10,42%
- Satisfaisante 14,83%
- Sans opinion 13,60%
- **Négative 40,65%**
- Très négative 20, 51%

Question 3 : Que préférez-vous ?

- Maintenir le changement d'heure deux fois par an 16,29%
- **Interdire tout changement d'heure 83,71%**

Question 4-1 : Si vous avez répondu « Maintenir le changement d'heure deux fois par an »

Pour quelle(s) raison(s) (plusieurs réponses possibles) :

- Pour favoriser les économies d'énergie 27,37%

- Pour préserver la santé et les rythmes biologiques 16,97%
- Pour permettre le développement d'activités de loisirs en fin de journée 35,41%
- Par mesure de sécurité routière 10%
- Pour assurer un bon fonctionnement des échanges avec les pays voisins (commerce, transports, communications, etc.) 10,25%
- Autre raison 3,61%

Question 4-2 : Si vous avez répondu « Interdire tout changement d'heure »

Pour quelle(s) raison(s) (plusieurs réponses possibles) :

- Pour favoriser les économies d'énergie 10,16%
- **Pour préserver la santé et les rythmes biologiques 46,62%**
- Pour permettre le développement d'activités de loisirs en fin de journée 22,15%
- Par mesure de sécurité routière 8,93%
- Pour assurer un bon fonctionnement des échanges avec les pays voisins (commerce, transports, communications, etc.) 10,72%
- Autre raison 1,42%

Question 5 : Indiquez, sur une échelle de 1 à 10, l'importance qu'aurait pour vous, le fait que l'Union européenne décide:

- Le maintien du changement d'heure)
 - **(1 = pas important, 10 = très important)**

1 37,18%
 2 5,53%
 3 5,88%
 4 3,88%
 5 13,98%
 6 3,06%
 7 4,26%
 8 6,74%
 9 3,26%
 10 16,21%

- **La fin du changement d'heure**
 - **(1 = pas important, 10 = très important)**

1 7,14%
 2 1,33%
 3 1,44%
 4 1,16%
 5 7,17%
 6 2,58%
 7 5,16%
 8 11,57%
 9 8,22%
 10 54,22%

Question 6 : Si le changement d'heure est supprimé, que choisissez-vous?

- **Toujours rester à l'heure d'été 59,17%**
- Toujours rester à l'heure d'hiver 36,97%
- Pas d'opinion 3,86%

Question 7 :

Selon vous, en cas de suppression du changement d'heure, quel fuseau horaire la France métropolitaine doit-elle choisir ?

- UTC+0 ou actuelle heure d'hiver de l'Europe occidentale (ex : Portugal et Royaume-Uni en hiver) 12%
- UTC+1 ou actuelle heure d'hiver de l'Europe centrale (ex : Allemagne, Italie et Espagne, France métropolitaine en hiver) 36,71%
- **UTC+2 ou actuelle heure d'été de l'Europe centrale (ex : Allemagne, Italie et de l'Espagne, France métropolitaine en été) 51,29%**